

3 septembre 2013 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur de l'Education nationale, à Denain le 3 septembre 2013.

Madame la Députée-Maire,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs qui représentez la communauté éducative ici,

Je suis venu faire ma rentrée à Denain, Ma rentrée scolaire. Je suis venu accompagné des ministres responsables, le ministre de l'Education, la ministre déléguée à la Réussite éducative, la ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative parce qu'ils sont tous concernés. Et si j'avais dû mobiliser tous les ministres concernés par l'ambition que nous portons pour la jeunesse, ils seraient tous venus. Mais la salle aurait été sans doute trop petite car c'est tout le gouvernement qui doit avoir cette volonté : mettre la jeunesse dans la situation de pouvoir espérer un avenir meilleur.

Alors pourquoi je suis venu à Denain ?

Il y a une raison affective d'abord. Parce que c'était la commune de Patrick ROY qui fut, lorsque j'étais député, un collègue. Il est resté dans les mémoires, ici, à Denain, mais bien au-delà de cette ville.

Je suis venu aussi pour vous, Madame la Députée-Maire. Parce que vous vous êtes impliquée très tôt, dans votre vie professionnelle, pour les enfants. Parce que vous avez compris plus tôt que d'autres que pour une ville comme Denain, c'était votre richesse.

Je suis venu aussi à Denain parce que s'il y a un lieu où l'ambition éducative a un sens, c'est bien là. Le ministre de l'Education a dit que vous n'étiez pas la ville la plus riche de France. On peut même dire que vous êtes une commune défavorisée sur le plan social. Dans cette commune-là, il faut que vous soyez les plus favorisés au plan scolaire parce que c'est le message que nous devons porter. C'est le symbole que toute ville de France qui a à affronter un désordre industriel, des déconvenues économiques et des inégalités sociales puisse se dire quelle va être la plus promue sur le plan de l'action éducative. C'est le sens de ma présence.

C'est la rentrée. Nous devons donc envoyer un message à tous les parents mais aussi aux enfants qui nous ont accueillis. Cette rentrée doit être réussie. C'est d'ailleurs la première véritable rentrée pour le gouvernement puisque c'est à travers des choix que nous avons assumés, des décisions que nous avons prises, des lois que nous avons fait voter que nous pouvons nous présenter pour cette rentrée. Elle aura sûrement ici ou là des problèmes nous ne pouvons pas tout régler mais nous avons mis la priorité.

Priorité d'abord dans les recrutements. Tout ne se réduit pas au nombre d'enseignants. Mais, comme je le dis souvent, sans enseignant c'est difficile de faire l'école. Il y a eu des suppressions de postes pendant des années. Nous avons mis non seulement un coup d'arrêt à cette logique mais nous avons voulu aussi envoyer à tous ces jeunes qui sont à l'université, un message : il est maintenant possible de se présenter au concours.

Il y a eu 43 000 recrutements sur deux concours. Beaucoup il y a toujours des sceptiques, dans tous les domaines, toujours des inquiets sur tout sujet, toujours ceux qui voient le risque et qui ne voient pas la chance nous disaient pour la question des recrutements : « jamais vous ne trouverez autant de candidats ! ». La meilleure preuve c'est que quand les mêmes organisaient des concours, ils ne trouvaient pas de postulants. C'est bien logique puisqu'il y avait de moins en moins de places aux concours. Pourquoi à ce moment-là se préparer et se présenter ? Et quand nous

de places aux concours. Pourquoi à ce moment-là se préparer et se présenter ? Et quand nous avons affirmé qu'il était maintenant possible nous l'avons dit suffisamment tôt à des étudiants de se présenter, à deux moments différents d'ailleurs, de leur cursus pour devenir enseignants, ils sont venus.

Il y aura encore beaucoup à faire, notamment pour certaines disciplines comme les mathématiques et l'anglais. Ce n'est pas tout à fait un hasard : ceux qui sont bons dans ces disciplines peuvent avoir un certain nombre de propositions dans le secteur privé. Nous devons encore faire un effort pour qu'il y ait plus de candidats encore qui se présentent aux concours. Mais quand même ! 43 000 étudiants aujourd'hui sont destinés à être enseignants. Pas tout de suite, mais se préparent.

Pour cette rentrée, nous avons créé 6 700 postes d'enseignants, la moitié à peu près, un peu moins, dans le primaire et l'autre moitié j'ai commencé à faire des calculs mentaux moi aussi dans le secondaire.

La priorité au primaire qui a été d'ailleurs affirmée dans la loi de la refondation de l'école, nous la comprenons tous, ici, dans ce lieu. C'est au plus jeune âge que doivent être transmis les savoirs fondamentaux, c'est là aussi que nous pouvons détecter les difficultés et que nous pouvons permettre les accompagnements qui, ensuite, feront une scolarité réussie ou hélas, si cela n'a pas été fait, ratée et avec la frustration que nous pouvons trouver chez certains décrocheurs de ne pas avoir été assez tôt identifiés, détectés, suivis, accompagnés et remis dans le cursus scolaire.

Ces enseignants sont donc là. Et nous avons aussi fait en sorte qu'ils puissent être plus présents dans les écoles maternelles et que nous puissions avoir aussi de nouvelles classes qui s'ouvrent. Car, à cette rentrée, il va y avoir des nouvelles classes.

Nous avons également souhaité qu'il puisse y avoir plus de maîtres que de classes. Certains se diront, toujours les mêmes, les grincheux, les sceptiques, les insatisfaits, mais comment, pourquoi mettre plus d'enseignants dans une classe. Mais nous l'avons vu, ici, combien il était important que, lorsque justement, dès la maternelle, un certain nombre de difficultés ont pu être recensées, il puisse y avoir un enseignant de plus qui apporte son expérience et qui puisse donner à chaque élève conscience qu'il est traité à égalité, c'est-à-dire parfois différemment des autres. Nous avons également fait en sorte qu'il y ait sur ces villes que l'on disait plus en difficulté que d'autres, davantage d'enseignants qui puissent permettre d'éviter le creusement des inégalités, le décrochage, le décrochage. C'est le mal français le décrochage. Je ne parle pas du décrochage économique. Nous essayons d'y faire face. Je ne parle pas du décrochage psychologique. Il faut traiter régulièrement cette question. Mais c'est le décrochage scolaire qui nous intéresse parce que c'est celui qui nous coûte le plus cher. Il nous coûte le plus cher parce que, à chaque fois qu'un enfant n'est plus dans le système scolaire ou est écarté du système scolaire ou est en échec scolaire, alors nous devons le rattraper plus tard. Nous le retrouverons d'ailleurs dans les files d'attente pour le chômage, nous le retrouverons dans un certain nombre de circuits ou de secteurs de l'enfance en difficulté. C'est donc un investissement que nous faisons à travers la lutte contre le décrochage.

Pourquoi c'est un gâchis ? Parce que sur le plan économique, nous avons 120 000 jeunes qui sortent du système scolaire sans formation ni qualification. Cela veut dire que nous n'avons pas su valoriser notre patrimoine.

Quel est notre patrimoine dans l'Europe aujourd'hui ? C'est notre jeunesse. C'est notre démographie. C'est notre capacité à être dans 50 ans l'un des pays les plus peuplés d'Europe, peut-être le plus peuplé d'Europe. A nous de faire en sorte que ce soit une chance et pas une charge.

Nous avons alors fait en sorte que nous y mettions aussi des moyens supplémentaires. Comment ? A travers les politiques d'accompagnement, les politiques de suivi, les RASED dont je parlais. Mais aussi cette présence de plus de maîtres que de classes.

Nous avons également fait le choix de donner une nouvelle impulsion au numérique dans l'école. D'ailleurs, à tous niveaux : écoles, collèges, lycées. Nous avons besoin des collectivités locales. Ici, je les remercie pour l'accompagnement qui peut être fait, ou parfois l'anticipation. Mais faut-il encore qu'il y ait des programmes. Faut-il encore qu'il y ait des pédagogies, des formations pour

utiliser le numérique.

Jen arrive à cette grande innovation de cette rentrée : l'école supérieure du professorat et de l'éducation. Parce qu'il avait été pensé à un moment, on a peut-être dit un mot peut-être impropre, il avait été imaginé que les enseignants pouvaient ne pas être formés, que ce serait le seul métier qui pourrait être exercé sans qu'il y ait, au-delà de la vérification des diplômes universitaires et du passage d'un concours, qu'il y ait l'intuition que l'on peut se retrouver dans une classe. Ce n'est pas facile de se retrouver pour des enseignants dans une classe. Et aujourd'hui, en cette rentrée, j'ai une pensée particulière pour ces jeunes enseignants, parfois affectés dans des lieux les plus difficiles, qui affrontent le mot n'est pas trop fort une classe. Nous avons voulu que ces enseignants puissent être formés. Ils le seront dès à présent. 30 écoles du professorat. Et aussi, ces emplois d'avenir professeurs qui vont permettre justement à des -j'allais dire- apprentis enseignants de se former dans les lieux mêmes où ils vont exercer leur vie professionnelle. J'ajoute que, pour cette rentrée, nous avons aussi voulu, au-delà des recrutements d'enseignants, au-delà de ces formations, mettre plus d'emplois au service de l'école. Ce que l'on appelle les emplois aidés. C'est souvent d'ailleurs un peu péjoratif. Vous avez des emplois aidés mais ce sont des emplois qui nous aident. Qui aident d'abord les directeurs ou les directrices d'écoles, qui aident l'accueil pour les enfants handicapés. Et c'était une demande, une exigence même des parents. Emplois aidés qui servent aussi à assurer la discipline dans l'école. Emplois aidés qui servent aussi à favoriser tout ce qui est l'accompagnement scolaire, ce que vous allez faire. 30 000 vont donc être mis à disposition.

J'ajoute qu'un certain nombre de ces emplois aidés ou de ces personnels qui occupaient des jeunes handicapés n'avaient aucune formation. Là-aussi, il a été décidé de leur apporter cette formation et aussi une certaine visibilité pour leur emploi.

Je termine sur une aussi de mes raisons de venir à Denain. Je connaissais Denain, j'étais déjà venu, pas comme président de la République, je conviens, il fallait donc que je montre que Denain était une ville exemplaire. C'est ce que vous avez fait : les rythmes scolaires, vous êtes parmi ces 4000 villes françaises qui ont fait ce choix.

Choix audacieux, reconnaissons-le et c'est pourquoi je ne blâme surtout pas les communes qui ne l'ont pas réalisé encore parce que c'était aussi un pari. Vous avez fait alors que vous n'avez pas toutes les ressources pour spontanément vous lancer dans cette initiative.

Cela nous permet de faire déjà, non pas l'évaluation, mais, en tous cas, une première appréciation.

Les rythmes scolaires, c'est fait pour les élèves. Cela n'est pas fait pour les communes. Cela n'est pas fait pour les enseignants qui peuvent avoir d'autres pratiques. C'est fait pour les élèves parce que c'est notre mission, notre devoir.

Les rythmes scolaires, ici, cela va permettre à des élèves de venir à 9h pour prendre la classe.

Cela n'empêchera pas, lorsque les parents ont une vie professionnelle, à des enfants d'y être accueillis plus tôt. À 7h30 ici à Denain. Mais, les autres viendront à 9h.

Ensuite, ils auront la pause du déjeuner. J'avais entendu pendant tous ces débats sur les rythmes scolaires que cela allait élargir la pause du déjeuner et que l'on ne saurait pas quoi faire des élèves pendant cette période-là.

C'est tout le contraire ici. Vous avez raccourci la pause du déjeuner et ensuite vous permettez à des élèves de pouvoir quitter l'école à 15h30. Mais là-aussi, il y a des parents qui ne peuvent pas aller chercher leurs enfants à 15h30, beaucoup d'ailleurs, la plupart. Vous avez donc organisé un système de garde mais qui n'est pas que de la garde, qui est aussi de l'accompagnement, de l'aide pour les élèves, permettant aux parents quand ils vont reprendre leurs enfants, d'avoir la certitude que les devoirs seront faits. Même si on ne fait plus de devoirs à la maison, normalement. Mais enfin, on a quand même un certain nombre de leçons et cela vaut pour tout le monde les devoirs à la maison.

On fait en sorte que les élèves puissent, lorsqu'ils n'ont pas compris une leçon, être accompagnés. Voilà déjà ce qui justifierait la réforme des rythmes scolaires.

Vous avez fait en sorte de travailler le mercredi, c'est vrai, mais deux heures et demie seulement,

cest-à-dire en gardant la spécificité du mercredi.

Surtout, ici, à Denain, on ma dit que le football devait avoir tous les droits et qu'il fallait donc que les enfants puissent être libérés à 13h pour le football, le basket, le tennis, etc. Donc le mercredi garde sa caractéristique.

Enfin, le vendredi, et là je veux saluer ce qui s'est fait ici. Le vendredi, pour des élèves qui n'avaient pas forcément accès à cette pratique, je les ai interrogés, ils pourront aller au musée, ils pourront avoir un enseignement musical, ils pourront faire du théâtre.

Pour ceux qui n'ont pas cette tentation, qui sont plus sportifs, la natation est ici privilégiée pour des raisons que Valérie FOURNEYRON connaît bien et qu'un champion justifie.

La natation, c'est aussi une inégalité très grande entre ceux qui savent nager et ceux qui ne savent pas nager. Les risques que nous avons vus encore cet été.

Apprendre la natation, apprendre aussi un certain nombre de sports qui n'étaient pas forcément regardés comme les sports les plus populaires, le tennis notamment, mais pas que le tennis, d'autres activités.

Il y a également la culture scientifique, très importante et qui permet à des élèves de disposer d'éléments qui vont pouvoir les mobiliser en termes de curiosité. Là, nous faisons non seulement une organisation de la semaine, mais nous faisons une lutte réussie contre les inégalités.

Nous permettons une vraie démocratisation qui permettra d'avoir des champions ou des championnes comme vous en avez, ou des artistes qui se découvriront, même dans des pratiques qui n'étaient pas évidentes, comme la photographie, puisque beaucoup ont dit qu'ils voulaient s'adonner à cette pratique.

Voilà pourquoi je veux féliciter l'engagement de la municipalité, de l'ensemble de la commune, des élus concernés, rien n'aurait été possible sans les associations, rien n'aurait été possible sans les enseignants eux-mêmes, rien n'aurait été possible si les services du rectorat n'avaient pas donné un certain nombre de moyens.

Reste la question financière. Pour inciter pas simplement pour inciter pour favoriser la bonne marche des rythmes scolaires, parce que c'est vrai que cela a un coût supplémentaire, chacun peut le comprendre, il y a eu une dotation qui a été dégagée par le Premier ministre avec l'accord du ministre du Budget pour permettre que, dans chaque commune de France où les rythmes scolaires seront appliqués, il y ait une aide de 50 par élève. Aide à laquelle s'ajoute un soutien de la CAF Caisse d'Allocations Familiales, reconnaissons son mérite qui aboutit à ce qu'il y ait 103 par enfant. Dans les communes que l'on juge nécessaire de soutenir davantage compte tenu de leur situation sociale, cela peut aller jusqu'à 143. Avec une double question. Quest-ce qu'il va se passer pour les communes qui ne sont pas encore passées au rythme scolaire ? On va leur dire « ah et bien c'est trop tard ! ». Ce n'est pas ma conception. Nous aurons donc toujours à accompagner ce processus. Après il y a une autre question. Quest-ce qu'il va se passer pour celles qui sont déjà passées la première année, est-ce qu'elles auront droit la seconde année ? Cela fait partie, justement, de l'évaluation qu'il conviendra de faire.

Je voulais saluer ce qui s'est produit, ici, à Denain et me dire que ce que vous avez fait, cela doit être possible de le faire demain partout, parce que vous n'aviez pas les conditions qui vous permettaient de le faire et vous avez réussi, pour les enfants.

Je vais terminer mon propos. Nous sommes la rentrée dans cette école qui s'appelle « Michelet ». Monsieur MICHELET, grand historien il faut toujours revenir à l'histoire puisque c'était notre histoire nationale voulait inscrire le récit national dans l'esprit des jeunes et des moins jeunes auxquels il s'adressait. Toute son œuvre est autour du récit national. Quest-ce que la France ? Que doit-elle porter comme message ? Quelle est sa vocation ? Quelle est sa mission ?

Il était républicain, profondément républicain, et donc le récit national était aussi celui de la Déclaration des Droits de l'Homme, des libertés, du message universel. Il était républicain, il croyait en l'école qui devait émanciper. Il avait cette confiance en l'école pour que, non seulement les jeunes enfants devenant adultes puissent être des citoyens, mais qu'en plus ils puissent eux-mêmes porter le récit national.

C'est toujours le rôle de l'école de faire comprendre d'où nous venons et où nous allons, ce que nous portons comme valeurs, comme principes dans les choix que nous avons à faire comme

nous portons comme valeurs, comme principes dans les choix que nous avons à faire comme citoyen ou comme responsable public. Nous devons toujours avoir cette hauteur de vue, cette conscience que la France n'est pas un pays comme les autres, que la France a entraîné le reste de l'humanité à sa place, sans prétention excessive, mais toujours en rapport avec ce que nous avons été capables de faire. C'est pourquoi j'ai été très sensible au fait que quand je suis arrivé ici dans votre école, monsieur le Directeur, madame la Députée maire, les enfants ont chanté la Marseillaise. Il y avait tous les niveaux, du CP au CM2.

Je remercie les ministres, et notamment Vincent PEILLON, d'avoir voulu qu'il y ait une charte de la laïcité pour que chacun comprenne bien que nous sommes dans un cadre où les libertés sont reconnues mais où nous devons avoir un espace public, l'école, où chacun est à égalité de l'autre et aucune influence autre que celle du savoir et de l'esprit ne peut pénétrer.

Nous avons aussi voulu qu'il y ait la déclaration des Droits de l'Homme qui soit affichée dans toutes les écoles de la République. Ça, c'est une rentrée. Une rentrée qui n'est pas simplement quantitative. Combien y aura-t-il d'enseignants ? Combien y aura-t-il d'élèves ? Pas une rentrée qualitative. C'est aussi une rentrée au sens où nous donnons un esprit, un sens particulier à ce que va être la réussite de nos enfants.

Je vais terminer par un chiffre qui m'a beaucoup impressionné lorsque nous avons réuni le gouvernement c'était notre propre rentrée, c'était beaucoup plus tôt mais pour certains il n'y avait même pas eu de sortie le ministre de l'Éducation et le ministre de la Réussite éducative ont dit que dans 10 ans ceux que nous avons vu là aujourd'hui à Denain, comme partout, ceux qui ont fait la rentrée, seront des citoyens. Ce sont eux qui vont décider de notre avenir.

La France dans 10 ans, elle est là dans les écoles, dans la rentrée. Et un autre chiffre, c'est que dans 10 ans, 40% à peu près du corps enseignant aura changé, beaucoup seront partis à la retraite, dans les conditions qui ont été prévues, et d'autres auront été recrutés et formés dans les écoles du professorat. C'est dire l'importance des écoles du professorat. Cela veut dire qu'un tiers, 40% des enseignants vont avoir une culture particulière au-delà du savoir dont ils pourront déjà disposer. Ceux qui ont, non pas la nostalgie, le souvenir des écoles normales sous les républiques qui se sont succédées doivent se dire que les écoles du professorat doivent insuffler cet esprit de cette réussite éducative.

La rentrée 2013-2014, c'est la rentrée de la réussite pour les élèves et pour la France.

Merci.